# Mine d'infos

**Janvier 2017—Numéro 34**

*UNE GRANDE PAGE DE NOSTALGIE SE TOURNE DANS NOTRE VILLAGE*

*Ce qui "mijotait", devenait inéluctable..... devient malheureusement réalité.*
*"Notre ANNIE" de PROXI fermera définitivement son commerce au 31 décembre.*
*Depuis 1986, beaucoup d'entre nous ont franchi la porte de son magasin, que ce soit régulièrement ou occasionnellement, l'accueil y était toujours le même.*
*D'humeur égale malgré ses problèmes de santé , personne ne peut lui en vouloir de décider de se tourner vers d'autres horizons professionnels.*
*La désertification rurale a sans doute contribué à sa décision,*
*mais comment ne pas la comprendre ?*
*Tout en la regrettant beaucoup, nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau job, où ses heures de présence seront sans doute très "allégées".*

*MERCI ANNIE POUR TOUTES CES ANNÉES PASSÉES*
*DANS NOTRE COMMUNE.*

*VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ*

*L'équipe municipale vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 7 janvier 2017, à partir de 11 H, à la salle des fêtes.*

*Auparavant, à 10H30, sera inaugurée la boite à livres dite "KAZABOUK"*
*devant l'Agence Postale Communale*

## LE RPI C'EST FINI ?

Depuis des années, les scolarisations hors commune décidées par les parents et acceptées par les maires d'accueil sans concertation avec les mairies de Bert et de Montcombroux*, le volte face de la commune de Barrais Bussolles qui, après avoir sollicité le RPI d'accepter ses enfants, a choisi, sans discussion possible, de le renier au profit de Lapalisse**, le vieillissement de nos populations du a un manque terrible d'emploi, risquent d'avoir raison de nos classes de Bert et de Montcombroux.

Ainsi, à la rentrée de septembre 2017, nos chères têtes blondes pourraient rejoindre un autre groupe scolaire. Un car serait mis à disposition sur les deux communes et la garderie de Montcombroux fonctionnerait matin et soir pour tous les enfants.

Nous réfléchissons également à étendre les petits mercredis à tous les mercredis des mois scolaires.

Une rencontre parents—éducation nationale—mairies aura lieu :
**le lundi 9 janvier prochain à 18 h à la salle polyvalente de Bert.**
Tout le monde peut venir s'informer du devenir de notre école.

- ** A ce jour, une dizaine d'élèves est scolarisée sur d'autres communes.*
- *** charges de fonctionnement d'environ 800 euros par enfant*

## NOUVELLE TROISIEME ADJOINTE

Armand Rives a annoncé lors du conseil municipal de septembre que pour des raisons personnelles, il venait d'assister à son dernier conseil, sans pour autant souhaiter démissionner officiellement.
Cette position ne correspondant plus au grade, sa fonction d'Adjoint lui a été retirée à l'unanimité et à bulletin secret lors de la séance d'octobre.
C'est Gabrielle ROY-THEVENOUX qui a été élue troisième adjointe et qui est déléguée à la gestion funéraire, aux finances et à la vie scolaire.

Nous remercions sincèrement Armand pour tout le travail qu'il a pu effectuer
au sein de la commune depuis 2008.

## DISTRIBUTEURS ALIMENTAIRES 7J/7 ET 24 H/24

Suite à l'annonce du départ d'Annie, la société Locatam a proposé d'installer des distributeurs sur la commune.

Ces distributeurs vous proposeront dès janvier, épicerie sèche (pates, riz, huile ….) et fraiche (œufs, lait, beurre ….), pain et pourquoi pas des bouteilles de boissons non alcoolisées.

Ils seront installés devant le bar-restaurant de la Forge et seront gérés par les épiciers et boulangers locaux qui auront conclu un marché avec le propriétaire de ces matériels.

La commune met à disposition des loueurs, l'électricité permettant le fonctionnement et la conservation des produits.

Vous pourrez retirer vos courses soit en payant par espèces ou par carte bleue.
Ils seront disponibles 24 h / 24 et répondent aux normes de sécurité et d'hygiène imposées par la législation en vigueur.

Quant au journal de La Montagne, il sera en vente à l'agence Postale durant ses heures d'ouverture, et à la mairie les dimanches et lundis à partir du 2 janvier.

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu **le mercredi 18 janvier 2017**.
Inscription obligatoire en Mairie **avant le vendredi 13 janvier**.
Réservé en priorité aux personnes sans moyen de transport, ou sans véhicule permettant un déplacement à la déchetterie du Donjon.

**A compter du 1er janvier 2017, la commune ne collectera plus les cartons des commerçants**. Ils devront être déposés à la déchetterie du Donjon.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.
IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE
VOTRE AVIS EST IMPORTANT.
VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

*Idées, remarques, suggestions :* SUITE A L'ÉPANDAGE DE ROUND UP SUR LE VILLAGE.

Nous avons retrouvé dans la boite aux lettres de l'agence postale, ce petit mot sans signature accompagné du discours du Chef Seattle de 1854.
Nous avons essayé d'en rechercher le sens pour pouvoir répondre et avons conclu que certainement quelqu'un pensait que nous avions répandu du « Round up » sur les espaces publics du village.
Jusqu'à ce 31 décembre 2016, la commune a utilisé des produits désherbants répertoriés et autorisés pour les collectivités, et les agents sont habilités à les utiliser. (certiphyto)

Dès ce premier janvier 2017, l'arrêté du 27 juin 2011 concernant l'utilisation des produits phytosanitaires dans les lieux fréquentés par le public sera appliqué par la commune.

Nous remercions l'auteur du message de sa vigilance.

## TRAVAUX 2017

L'équipe municipale a réfléchi aux travaux 2017.

A été validée la création d'un terrain de pétanque au stade Maurice Levillain suite à une demande du Club des Boules et correspondant à l'un des objectifs du nouveau PLU : regrouper les activités sportives sur le même site et libérer la place de la Liberté.
Les travaux sont prévus pour juin 2017 et pourront être subventionnés par l'Etat, le Conseil Régional et le Département.

La mise aux normes de la mairie avec la création d'un accès pour personnes à mobilité réduite et l'amélioration de la circulation de ces personnes à l'intérieur du bâtiment est imposée par la législation et une aide sera sollicitée auprès de l'Etat et du Conseil Régional.

A l'étude également et en cours de demandes d'aides : la restructuration de la voie communale du 18 juin 1940.

Il a été décidé de prévoir la réparation du mur du cimetière du vieux bourg mais toujours sans réponse claire de la communauté de communes , un rendez vous a été sollicité auprès de Mme La sous Préfète afin d'éclaircir le dossier et de ne pas commettre d'impairs au niveau des compétences, des responsabilités et des obligations de chacun.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avance. Nous vous rappelons qu'un registre de concertation, le rapport de présentation et le projet d'aménagement et de développement durable sont consultables au secrétariat de mairie ou sur rendez-vous avec les élus.

# *Val Libre, Culture & Patrimoine*

Née à l'initiative de la communauté de communes *Le Donjon – Val Libre*, l'association *Val Libre, Culture & Patrimoine* fête sa première année d'existence. Elle a pour but de mettre en valeur le patrimoine du territoire *Le Donjon – Val Libre* et de promouvoir la culture locale.
Durant cette première année, elle a réalisé, grâce au travail des jeunes du *Créneau* (membre de l'association) la restauration du pont du chemin du tacot à Sorbier, la rénovation du pont aqueduc des Lafonts à Luneau. En partenariat avec *Le musée du Patrimoine Rural* et l'association *Loisirs et Culture*, elle a proposé, durant l'été, des visites commentées du bourg
de Le Donjon, et participé à l'exposition de la *Maison du Patrimoine*. Un dernier projet, pour cette année, arrive à son terme : l'installation de boîtes destinées à mettre des livres à la disposition de tout un chacun.

Ces boîtes, baptisées *KazabouK* seront mises en place durant les prochains mois dans les 12 communes qui ont adhéré à ce projet.
En 2017, elle réhabilitera les cabines téléphoniques restantes en y installant une scène de vieux métier (pour ce faire, nous sommes preneur d'objets d'usage ancien ; merci de contacter Nicole Bardin au 04.70.97.51.05) ; elle proposera un rallye automobile permettant de découvrir notre territoire, continuera la restauration du petit patrimoine bâti…
Evidemment, elle manque de bras et de fonds pour mener à bien ces tâches de sauvegarde. Elle a besoin de chacun d'entre vous, de votre richesse, de vos talents, de vos savoirs.
**CAR, CONNAÎTRE LE PASSÉ, C'EST COMPRENDRE LE PRÉSENT POUR ANTICIPER L'AVENIR.**

***Association Val Libre, culture et patrimoine***

**CET ESPACE VOUS APPARTIENT.**
**IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE**
**VOTRE AVIS EST IMPORTANT.**
**VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.**
**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.**

*Idées, remarques, suggestions :* ……
……
……
……
……
……

**Heures d'ouverture de la Mairie** : du lundi au vendredi : de 9 H à 12 H et le mardi et vendredi de 14 H à 17H.
**Permanence des élus** : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.
**Heures d'ouverture de l'Agence Postale et du Point Info touristes** : du mardi au vendredi de 9 H 10 à 11 H 20 et le samedi de 9 H 10 à 10 H 50
**Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon** : lundi de 14H à 17 H 30, le mercredi de 8 H 15 à 12 H 15 et le samedi de 8 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 17 H 30
Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

IPNS Tirage à 220 exemplaires le 23 décembre 2016 pour diffusion du 26 décembre 2016 au 3 janvier 2017

Mairie : 04.70.99.61.13
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47
Alain SAYET : 04.70.99.61.27
Tirage à 220 exemplaires. IPNS.

La Poste : 04.70.99.61.10
Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05
Gabrielle ROY THEVENOUX : 07 68 32 69 91